



Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 du 15 octobre 2021

Relevé de décisions

Une consultation écrite du Comité régional de programmation interfonds 2014-2020 a été organisée du 4 au 15 octobre 2021.

Avis du Comité régional de programmation :

Le comité régional de programmation a émis les avis suivants :

Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 :

- Avis favorables à la programmation des demandes de FEDER conformes aux avis présentés des services instructeurs et au tableau annexé au présent relevé de décision.
- Avis favorables à la reprogrammation des demandes de FEDER conformes aux avis présentés des services instructeurs et au tableau annexé au présent relevé de décision.
- Avis d'ajournement de la programmation de demande de FEDER pour l'opération **PA0026733-EV8- Av du 11 Novembre et Bd du Mal Leclerc** : le Conseil départemental des Alpes-Maritimes, porteur de l'opération, a demandé par la fiche remarque jointe en annexe que le plan de financement soit révisé suite au désistement d'un cofinancier initial. Après réexamen du dossier, la demande de programmation pourra être présentée au prochain comité de programmation suivant l'avis du service instructeur.

Programme opérationnel régional FEADER 2014-2020 :

- Avis favorables à la programmation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décisions (mesures 4.1.1, 4.1.2, 4.3.4, 7.6.3, 7.6.4, 8.6, BBEA, 16.7.1, 4.3.1/7.4.2)
- Avis défavorables à la programmation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décisions (mesures 4.1.2, 8.6, 4.3.1/7.4.2)

- Avis favorables à la reprogrammation des demandes de FEADER conformes aux avis présentés des services instructeurs et aux tableaux annexés au présent relevé de décisions (mesures 4.1.1, 4.1.2)

Programme national FSE Emploi et inclusion 2014-2020 :

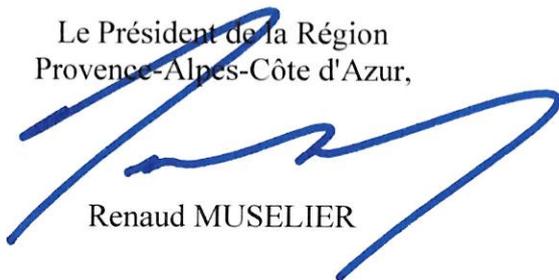
- Avis favorables à la programmation des opérations portées par la DIRECCTE conformément au tableau annexé au présent relevé de décision.
- Avis favorables à la reprogrammation des opérations portées par la DIRECCTE conformément au tableau annexé au présent relevé de décision.

Pour information :

- la fiche remarque transmise par le **Conseil départemental des Alpes de Haute Provence** est annexée au présent relevé

Fait à Marseille le 29 OCT. 2021

Le Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,



Renaud MUSELIER

Pour le Préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,



Christophe MIRMAND